



Compte rendu : Christophe Regina, Genre, mœurs et justice : les Marseillaises et la violence au XVIIIe siècle

Mathieu Laflamme

► To cite this version:

Mathieu Laflamme. Compte rendu : Christophe Regina, Genre, mœurs et justice : les Marseillaises et la violence au XVIIIe siècle. Strata: La revue d'histoire des étudiants diplômés de l'Université d'Ottawa, 2018, pp.157-159. hal-02080605

HAL Id: hal-02080605

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-02080605>

Submitted on 2 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Comptes rendus | *Book Reviews*

CHRISTOPHE REGINA. *GENRE, MŒURS ET JUSTICE : LES MARSEILLAISES ET LA VIOLENCE AU XVIII^E SIÈCLE*. AIX-EN-PROVENCE, PRESSES UNIVERSITAIRES DE PROVENCE, 2015. (ISBN : 979 320 0009 0. 20 €)

Malgré quelques rares publications, l'histoire de la violence urbaine reste, à ce jour, centrée sur l'étude des comportements violents commis par et envers des hommes alors que les femmes sont reléguées au rôle de perpétuelle victime de cette violence masculine. Dans sa première monographie publiée en 2011, Christophe Regina explique notamment cette lacune historiographique par le « tabou social » qu'est la violence perpétrée sur et par des femmes tant dans la sphère publique que dans les domaines scientifiques et universitaires¹. Dans *Genre, mœurs et justice : les Marseillaises et la violence au XVIII^e siècle*, l'auteur réussit magistralement à combler cette lacune par l'étude des rapports qu'ont Marseillaises avec les diverses formes de la violence urbaine, matrimoniale et familiale au XVIII^e siècle sous l'angle innovant de l'histoire du genre.

Cette deuxième monographie de C. Regina, inspirée par sa thèse de doctorat², est principalement basée sur l'étude de près de 900 procédures criminelles impliquant des femmes jugées à la sénéchaussée de Marseille au XVIII^e siècle. S'ajoutent à ce corpus déjà très riche plusieurs traités de droit et compilations de jurisprudence permettant l'analyse croisée de la théorie juridique et des pratiques judiciaires concernant la violence.

Dans une première partie, l'historien analyse comment la violence conjugale est perpétrée, vécue et poursuivie par les épouses marseillaises au XVIII^e siècle. Il affirme que les archives judiciaires ne révèlent qu'une infime portion des violences conjugales que subissent quotidiennement les épouses. Les femmes se tournent vers la justice en portant plainte pour « mauvais traitements » que lorsque les excès qu'elles subissent sont extrêmes et répétés transgressant les normes de tolérance implicites de leur communauté. Par l'étude des interrogatoires des hommes accusés pour mauvais traitements, l'auteur démontre que les femmes sont également investigatrices de cette violence conjugale usant de la force de leurs mains et, plus souvent, de leurs

¹ Christophe Regina, *La violence des femmes : histoire d'un tabou social*, Paris, Max Milo, 2011.

² Christophe Regina, *Femmes, violence(s) et société face au tribunal de la sénéchaussée de Marseille (1750-1789)*, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Martine Lapiéd et de Gilbert Buti, Université Aix-Marseille, soutenue en 2012.

mots pour blesser leur époux dans leur chair et leur honneur. Cet aspect de la violence féminine, traité de manière succincte dans ce livre, est le sujet de la troisième monographie de C. Regina, *Dire et mettre en scène la violence à Marseille au XVIII^e siècle*³, publiée en 2017.

La deuxième partie porte sur les violences de l'intime que sont l'adultère et le rapt de séduction. Le droit français interdit aux épouses d'accuser leur mari pour adultère, sauf dans de rares exceptions. Toutefois, elles peuvent contourner les limitations leur étant imposées par l'Ordonnance criminelle de 1670 en portant, dans un premier temps, plainte pour mauvais traitement pour ensuite dénoncer dans la même procédure l'adultère de leur époux. C. Regina affirme que l'étude de ces plaintes pour adultère met en évidence l'émergence d'une « affirmation de l'individu » et de « l'émancipation des sexes »⁴. Plusieurs épouses cocufiées réclament de devenir « maitresses de leur existence »⁵ par l'obtention d'une forme d'égalité économique au sein de leur couple pour réparer leur honneur bafoué par la sexualité extraconjugale de leur époux. Cet aspect fort intéressant de la démonstration aurait néanmoins nécessité une plus longue discussion. Dans un troisième chapitre sur le de rapt de séduction, l'auteur constate que les comportements sexuels tant publics que privés des citadins et des citadines sont sous l'étroite surveillance du voisinage immédiat. Le peu de cas de rapt de séduction repérés par l'auteur dans les archives de la sénéchaussée de Marseille ne lui permet pas, malheureusement, de pousser suffisamment la réflexion sur les dynamiques de genre propres à ce crime.

Une troisième et dernière partie porte sur les violences extrêmes que sont le suicide, la mort accidentelle, le meurtre et l'infanticide. Les femmes sont rarement reconnues coupables de suicide — crime sous l'Ancien Régime — et de meurtre (deux cas pour tout le XVIII^e siècle à Marseille). Les femmes ont donc un rôle considérable dans les pratiques judiciaires de ce tribunal de première instance étant les témoins privilégiés par la justice notamment dans les cas de suicide et de meurtre. C. Regina démontre de manière plus que convaincante que l'étude de ces témoignages féminins en justice permet à l'historien d'entrouvrir une trop rare fenêtre sur le quotidien ordinaire et sexuel des sociétés d'Ancien Régime. Par une ingénieuse étude de la localisation des

³ Christophe Regina, *Dire et mettre en scène la violence à Marseille au XVIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2017.

⁴ Christophe Regina, *Genre, mœurs et justice : les Marseillaises et la violence au XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2015, p. 112.

⁵ *Ibid.*, p. 113.

enfants exposés dans Marseille, l'auteur est en mesure de conclure que la spatialisation des cadavres d'enfants peut notamment permettre à l'historien de comprendre les comportements de l'infanticide marseillais. L'exposition d'un enfant dans un cimetière chrétien n'a pas la même signification sociale et juridique qu'une exposition devant la propriété privée d'un individu. En plaçant délibérément la dépouille de son enfant devant une propriété, la femme infanticide dénonce publiquement l'auteur de sa grossesse ou celui ayant été violent à son égard.

Au même titre que la monographie de Karine Lambert sur les itinéraires féminins de la violence⁶, ce livre de Christophe Regina est une contribution majeure à l'histoire du genre, des femmes et des pratiques judiciaires en France d'Ancien Régime. Le cadre analytique et conceptuel développé par l'auteur permettra assurément de pousser encore plus loin la réflexion sur les relations de genre propres aux sociabilités urbaines, violentes ou non violentes, en Europe moderne. Toutefois, nous pouvons reprocher à l'auteur d'avoir négligé de replacer ces violences urbaines dans le contexte socioéconomique marseillais du XVIII^e siècle.

Le plus grand défaut de cette étude est également sa plus grande qualité : la volonté d'exhaustivité de l'auteur. En tentant d'aborder l'ensemble des axes de violences urbaines, l'historien est forcé de traiter succinctement certains aspects de ces comportements violents ce qui ne rend pas hommage à l'impressionnant travail de l'historien. Néanmoins, répondant à l'appel lancé par Cécile Dauphin et Arlette Farge en 1997 sur la nécessité d'étudier la violence des femmes⁷, Christophe Regina s'inscrit, avec cette étude, comme un chercheur incontournable en histoire de la justice et du genre en France d'Ancien Régime.

MATHIEU LAFLAMME

Candidat au doctorat, Université d'Ottawa et
FRAMESPA (URM5136), université Toulouse – Jean-Jaurès

⁶ Karine Lambert, *Itinéraires féminins de la déviance. Provence 1750-1850*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2012.

⁷ Cécile Dauphin et Arlette Farge (dirs), *De la violence et des femmes*, Paris, Albin Michel, 1997.